

Nombre des Membres
du Conseil Municipal
élus :
33

Conseillers en fonction :
33

Conseillers présents :
18

Conseillers absents :
15

VILLE DE RIXHEIM
Extrait du Procès-Verbal
des Délibérations du Conseil Municipal

Accusé de réception en préfecture
08-216802785-20260212-DCM-3-DE
Date de télétransmission : 17/02/2026
Date de réception préfecture : 17/02/2026

Séance ordinaire du 12 février 2026

dans la salle des Commandeurs de l'Hôtel de Ville de Rixheim
(le douze février de l'an deux mille vingt-six)

sous la présidence de Madame Rachel BAECHTEL, Maire

Présents (18) : Mmes et MM. Rachel BAECHTEL, Catherine MATHIEU-BECHT, Barbara HERBAUT, Philippe WOLFF, Maryse LOUIS, Valérie MEYER, Richard PISZEWSKI, Marie ADAM, Christophe EHRET, Dominique THOMAS, Sophie ACKER, André GIRONA, Patrick BOUTHERIN, Michèle DURINGER, Eddie WAESELYNCK, Bilge BAYRAM, Bérengère MICODI et Alexandre DURRWELL

Excusés (15) :

M. Jean KIMMICH (procuration à Mme HERBAUT)

M. Patrice NYREK

M. Adriano MARCUZ

M. Alain DREYFUS

M. Raphaël SPADARO

M. Bruno TRANCHANT (procuration à M. PISZEWSKI)

Mme Isabelle TINCHANT-MERLI (procuration à Mme MATHIEU-BECHT)

Mme Guileine LEVY

Mme Miné SEYHAN

Mme Nathalie KATZ-BETENCOURT

M. Olivier BECHT (procuration à Mme BAECHTEL)

Mme Véronique FLESCH

M. Sébastien BURGY (procuration à M. DURRWELL)

M. Lucas SCHERRER

Mme Marie-Pierre BOUGENOT (procuration à M. WOLFF)

-o-O-o-

Point 3 de l'ordre du jour

Débat d'orientation budgétaire 2026

Conformément à l'article 2312-1 du C.G.C.T. (Code Général des Collectivités Territoriales), le vote du budget doit être précédé de la tenue d'un débat d'orientation budgétaire dans toutes les communes de plus de 3 500 habitants. Il est un moment privilégié d'échanges et de débats sur les grandes orientations de la collectivité.

La loi 'Nouvelle Organisation Territoriale de la République' dite loi 'NOTRe' du 7 août 2015 renforce les obligations de transparence pour les conseillers municipaux. Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) prend la forme d'un Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) portant sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes en sections de fonctionnement et d'investissement, sur la présentation des engagements pluriannuels envisagés, et sur les informations relatives à la structure et la gestion de l'encours de la dette.

Dans les communes de plus de 10.000 habitants, le ROB doit en plus comporter une présentation de la structure des effectifs, en l'occurrence :

- l'évolution prévisionnelle des dépenses de personnel et des effectifs,
- les dépenses de personnel, comportant notamment des éléments sur la rémunération, tels que les traitements indiciaires, les régimes indemnitaire, les nouvelles bonifications indiciaires, les heures supplémentaires rémunérées, les avantages en nature,
- la durée effective du temps de travail.

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026

Le Budget 2026 s'attachera à répondre au mieux aux préoccupations de la population rixheimoise, tout en intégrant les contraintes liées au contexte économique et aux orientations définies par l'Etat. Il confirmera les engagements pris depuis 2008, en l'occurrence :

- le gel des taux de fiscalité communale, pour la dix-neuvième année consécutive,
- la poursuite de la maîtrise des dépenses de fonctionnement par le contrôle des dépenses des services communaux,
- la préservation, dans toute la mesure du possible, d'une capacité d'autofinancement, afin de financer la poursuite de la réhabilitation des infrastructures et des équipements communaux par l'épargne,
- la recherche active de nouvelles recettes,
- l'adaptation du plan pluriannuel d'investissement en fonction des budgets annuels.

CONTEXTE ECONOMIQUE

L'économie mondiale reste marquée par des crises géopolitiques qui continuent de peser sur les économies (conflits, menaces de conflits, hausse des droits de douane, en particulier américains). En France, les incertitudes demeurent importantes, entretenues par la difficulté de voter le budget de la France. Le taux de croissance du PIB de la France devrait avoisiner 1% en 2026 ; le chômage devrait rester stable tandis que l'inflation pourrait repartir légèrement à la hausse, tout en restant contenue (1,3% attendu, après 0,9% en 2025).

Après l'adoption du budget de la France par recours à l'article 49-3 de la Constitution, il apparaît que le dispositif DILICO ne concerne pas les communes en 2026. Il avait porté sur 32.803 € en 2025. Il est encore trop tôt pour chiffrer l'impact des mesures décidées au plan local, en particulier sur les dotations de compensation ou la DGF, compte tenu des mécanismes de péréquations horizontale et verticale qui interviendront. Ils auront cependant, de manière certaine, un effet négatif pour RIXHEIM.

Les bases fiscales, qui servent au calcul des impôts locaux, seront revalorisées de +0,8 %, après 1,7% en 2025.

Intercommunalité

Mulhouse Alsace Agglomération (m2A), créée en 2010, regroupe 39 communes et concerne près de 280.000 habitants. Elle poursuit ses efforts pour renforcer la compétitivité et l'attractivité du territoire, en veillant à la qualité de ses infrastructures et de ses services à la population.

Le SCIN (Syndicat des Communes de l'Ile-Napoléon), également créé en 2010, regroupe les communes de Baldersheim, Battenheim, Dietwiller, Habsheim, Illzach, Riedisheim, Rixheim et Sausheim, et reprend des compétences de proximité que n'exerce pas m2A : voirie, construction de bâtiments communaux recevant du public, jeunesse, chemins ruraux, pistes cyclables ...

RIXHEIM exécution 2025

FONCTIONNEMENT

L'exercice 2025 a été marqué, d'abord, par l'incertitude relative au vote du budget de l'Etat, et ensuite par des baisses de dotations conséquentes, en particulier pour ce qui concerne la Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle qui est passée de 172.000 € à 63.769 €, alors même que la fonction de cette dotation était de garantir la neutralité pour les communes de la suppression de la taxe professionnelle. De son côté, la dotation globale de fonctionnement atteignait 223.814 € en 2025, contre 258.708 € en 2024 et 1.587.126 € en 2010, avec en plus, à l'époque, 213.207 € au titre de la DSU. Le législateur a encore imposé un dispositif de prélèvement inédit, le DILICO (dispositif de lissage conjoncturel), impactant les finances de RIXHEIM à hauteur de 32.803 €.

Grâce au dynamisme des autres recettes de fonctionnement, le total de ces recettes a porté sur 16.966.571 €, niveau très proche de 2024, avec un taux d'exécution de 99,2% des prévisions.

Recettes de fonctionnement 2025

Atténuation de charges (remboursement sur rémunération principalement)	140.155 €
Produits des services et du domaine	1.178.278 €
Impôts locaux et fiscalité reversée (ACTP)	13.053.813 €
Autre fiscalité locale	997.722 €
Dotations, subventions et participations	992.458 €
Autres produits de gestion courante (loyers, remboursement de sinistres)	486.705 €
Produits financiers et exceptionnels	17.087 €
Opérations de transfert entre section	100.349 €
TOTAL	16.966.571 €

Dépenses de fonctionnement 2025

Elles portent sur un montant total de 14.802.780 € après 14.868.681 € en 2024. Elles sont donc restées largement stables.

Charges à caractère général	2.974.755 €
Charges de personnel	7.472.627 €
Atténuation de produits	420.183 €
Autres charges de gestion courante (subventions versées, contributions)	3.219.170 €
Charges financières	129.478 €
Charges exceptionnelles	124.594 €
Opération d'ordre de transfert entre sections (cessions et dotations aux amortissements)	461.969 €
TOTAL	14.802.762

INVESTISSEMENT

Recettes d'investissement 2025

Les principales recettes d'investissement encaissées en 2025 ont concerné l'excédent de fonctionnement 2024 versé en section d'investissement (2.098.358 €), les subventions d'investissement (2.169.996 €), le FCTVA et la taxe d'aménagement (547.915 €) et les transferts de la section de fonctionnement pour les cessions et les amortissements (461.969 €).

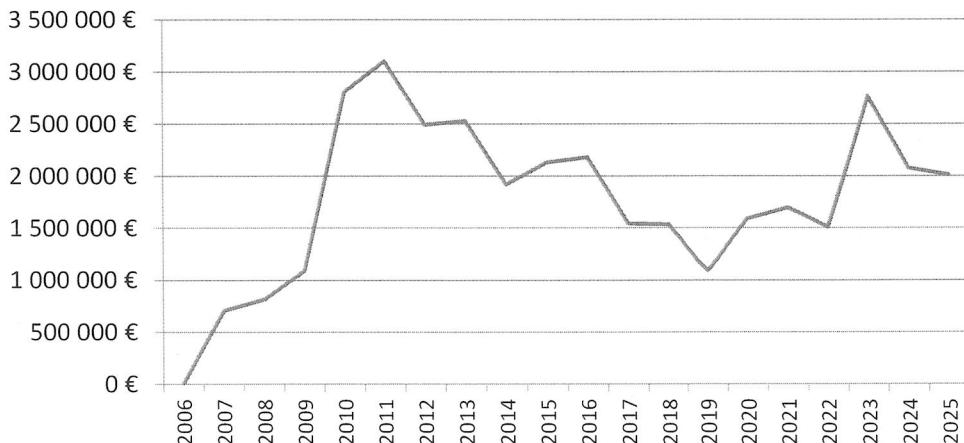
Dépenses d'investissement 2025

Ces recettes, augmentées du solde d'exécution de la section d'investissement 2024, ont permis de financer les investissements inscrits en 2025, pour un total de 6.820.521 €, dont 1.130.156 € pour les immobilisations corporelles (terrains, matériels, véhicules) et 4.947.561 € pour les immobilisations en cours, dont principalement le réaménagement de La Forge, la restauration de la Commanderie, la création de la Maison de la Musique, la rénovation des bâtiments 1 et 2 de l'école élémentaire île Napoléon et le programme de voirie.

La capacité d'autofinancement nette

La Capacité d'Autofinancement (CAF) nette correspond à la différence entre, d'une part, les recettes réelles de fonctionnement et, d'autre part, les dépenses réelles de fonctionnement augmentées du remboursement courant du capital de la dette. Elle atteint, en 2025, un niveau légèrement supérieur à deux millions d'euros, stable par rapport à 2024, malgré le resserrement des contraintes budgétaires.

RIXHEIM - CAF nette de 2006 à 2025



Le résultat de la gestion 2025, toutes sections confondues est évalué à 5.519.271 €, en diminution par rapport à 2024, compte tenu d'un meilleur taux d'exécution des dépenses d'investissement.

	RECETTES	DEPENSES	REPORT 2024	RESULTAT 2024	RESULTAT 2025
FONCTIONNEMENT	16 966 571 €	14 802 781 €	-	-	2 163 790 €
INVESTISSEMENT	5 316 218 €	6 820 522 €		4 859 785 €	3 355 481 €
			TOTAL		5 519 271 €

Les prévisions 2026

1. Les recettes de fonctionnement

Il est proposé de maintenir les taux d'imposition appliqués en 2025 :

- Taxe Foncière sur le bâti 29,29 %
- Taxe Foncière sur le non bâti 64,42 %
- Taxe d'Habitation 15,20 %

Le tableau ci-après donne un aperçu des recettes réelles de fonctionnement attendues pour 2026 :

Compte	2025	2026	Ecart
			%
013 - Atténuation de charges	118 400 €	132 500 €	11,9
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 269 700 €	1 094 400 €	-13,8
73 - Impôts et taxes (impôts directs, ACTP, FNGIR)	13 064 800 €	12 938 400 €	-1
731 - Fiscalité locale (Mutations, TCCFE, TLPE, droits de place)	992 000 €	1 016 000 €	2,4
74 - Dotations, subventions et participations	1 037 600 €	945 869 €	-8,8
75 - Autres produits de gestion courante	500 700 €	470 185 €	6
76 - Produits financiers	300 €	300 €	-
77 - Produits exceptionnels	8 000 €	6 000 €	-25
002 Excédent de fonctionnement 2025	-	163 790 €	-
RECETTES REELLES COURANTES	16 991 500 €	16 767 444 €	-1,3

Chapitre 013 - Atténuations de charges

Les remboursements des charges de personnel par les assurances dépendent des arrêts de travail, et notamment des congés de maladie de longue durée. Ils sont réévalués à la hausse compte tenu des résultats constatés en 2025.

Chapitre 70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses

Le niveau des dépenses prévisionnelles 2025 tenait compte d'une double recette relative aux charges dues par La Passerelle qui n'avaient pas été comptabilisées en 2024 compte tenu du redressement judiciaire de cette association. La diminution du total correspond à un retour à la normale.

Chapitre 73 - Impôts et taxes

Les taux communaux de fiscalité locale n'évolueront pas en 2026, les bases feront cependant l'objet d'une réévaluation de 0,8 % pour tenir compte de l'inflation, votée en loi de finances ; ce taux s'élevait à 1,7% en 2025. Les ACTP diminueront de l'ordre de 169.000 € pour tenir compte du nouveau transfert de compétences à M2A relative à la contribution au SIS (en contrepartie la contribution au SIS que versait RIXHEIM pour le même montant disparaît).

Chapitre 74 - Dotations, subventions et participations

L'évolution du chapitre tient compte d'une baisse attendue de la DGF et des autres dotations de compensation, ainsi que de la baisse de certaines participations comme la dotation pour les titres sécurisés du fait de la diminution des titres délivrés.

Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante

L'évolution à la baisse tient compte d'un réajustement par rapport aux recette perçues en 2025 (486 705 €).

001 Excédent de fonctionnement 2025

A partir d'un excédent total de 2.163.790 €, 2 millions d'euros seront transférés en section d'investissement pour le financement des travaux et 163.790 € seront conservés en section de fonctionnement, dans le cadre d'une approche prudentielle, dans l'attente des notifications des dotations de l'Etat.

2. Les dépenses courantes

Le tableau ci-après donne un aperçu des dépenses réelles courantes (dépenses de fonctionnement et remboursement courant du capital de la dette) prévues en 2026 :

Compte	2025	2026	Ecart
			%
011 - Charges à caractère général	4 240 700 €	4 177 150 €	-1,5
012 - Charges de personnel	7 925 000 €	8 015 000 €	1,1
014 - Atténuations de produits	428 500 €	356 500 €	-16,8
65 - Autres charges de gestion courante	3 397 400 €	3 274 650 €	-3,5
66 et 16 - Annuité de la dette	660 000 €	660 000 €	0
67 / 68 - Charges exceptionnelles	130 000 €	13 000 €	-90
DEPENSES REELLES COURANTES	16 627 900	16 496 300 €	-0,8

Chapitre 011 - Charges à caractère général

Le coût de l'énergie est revenu à des niveaux plus admissibles. Par ailleurs, les travaux d'économies d'énergie (led, chauffage urbain) permettent de compenser les éventuelles hausses de tarifs. Enfin, le groupement d'achat mis en œuvre par m2A permet également de profiter de meilleurs tarifs pour la fourniture de gaz et d'électricité.

Aucune nouvelle dépense importante n'étant attendue, les charges générales sont quasiment maintenues à leur niveau précédent. Elles intègrent toutefois les dépenses nécessaires à l'organisation des Médiévales, le troisième week-end de septembre 2026.

Chapitre 012 - Charges de personnel

Les dépenses de personnel prévisionnelles augmentent de 90.000 € par rapport aux prévisions 2025, pour intégrer la hausse de 3 points des cotisations CNRACL.

Chapitre 014 - Atténuations de produits

La pénalité SRU pour insuffisance de logements sociaux est estimée en 2025 à 80.000 €, après 87.698 € en 2024.

Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante

Il s'agit principalement des subventions attribuées par la ville et des contributions versées aux établissements publics de coopération intercommunale. La diminution s'explique notamment par le transfert à M2A du paiement de la contribution au SIS qui représentait plus de 169.000 €

3. Le résultat de l'exercice 2025

Il s'établit comme suit :

	Recette	Dépense	Résultat
Section de Fonctionnement 2025	16 966 571 €	14 802 781 €	2 163 790 €
Dont 163 790 € pour le fonctionnement et 2 000 000 € pour l'investissement			
Section d'Investissement 2025	5 316 218 €	6 820 522 €	-1 504 304 €
Solde d'exécution reporté de 2024(investissement)	4 859 785 €	-	4 859 785 €
			5 519 271 €

4. Les recettes d'investissement

Epargne nette de l'exercice (CAF nette)	271 144 €
Disponibilité de l'exercice 2025	5 355 481 €
10222 - FCTVA sur les immobilisations 2024	625 000 €
10226 - Taxes d'urbanisme	170 000 €
13 - Subventions d'équipement (dont restes à réaliser en recettes)	1 890 000 €
21 - Cessions	55 000 €
27 - Créances	5 400 €
	8 372 025 €

Le Budget 2026 disposerait ainsi d'un financement de 8 372 025 € dont 1 532 394 € pour les restes à réaliser 2025 (dépenses engagées en 2025 mais non mandatées au 31 décembre 2025).

5. Les dépenses d'investissement

Concernant la Programmation Pluriannuelle des Investissements (PPI), la commission des arbitrages budgétaires a retenu l'inscription au budget 2026 des crédits suivants :

	Crédits 2026
Commanderie - Rénovation du bâtiment (façades, toitures, menuiseries)	800 000 €
Commanderie - Sécurité Incendie	190 000 €
Commanderie - Rénovation des installations techniques	900 000 €
Création de la Maison de la Musique	2 850 000 €
Création du Groupe Scolaire Ile-Napoléon	90 000 €
Création d'une déchetterie communale (services techniques)	350 000 €
Remplacement toiture atelier bois	130 000 €
Réfection de la voirie + EP (tableau suivant)	1 000 000 €
Forge et Place du Marché : Rénovation	310 000 €
Sécurité incendie aux Glycines	130 000 €
Acquisitions foncières	207 000 €
Travaux bâtiments urgents/imprévus/sécurité/chauffage/économies d'énergie	100 000 €
Travaux d'étanchéité maternelle Romains	50 000 €
Participation construction périscolaire Centre	150 000 €
Autres immobilisations (matériels, véhicules, opérations de travaux de moindre envergure)	1 115 025 €
TOTAL	8 372 025 €

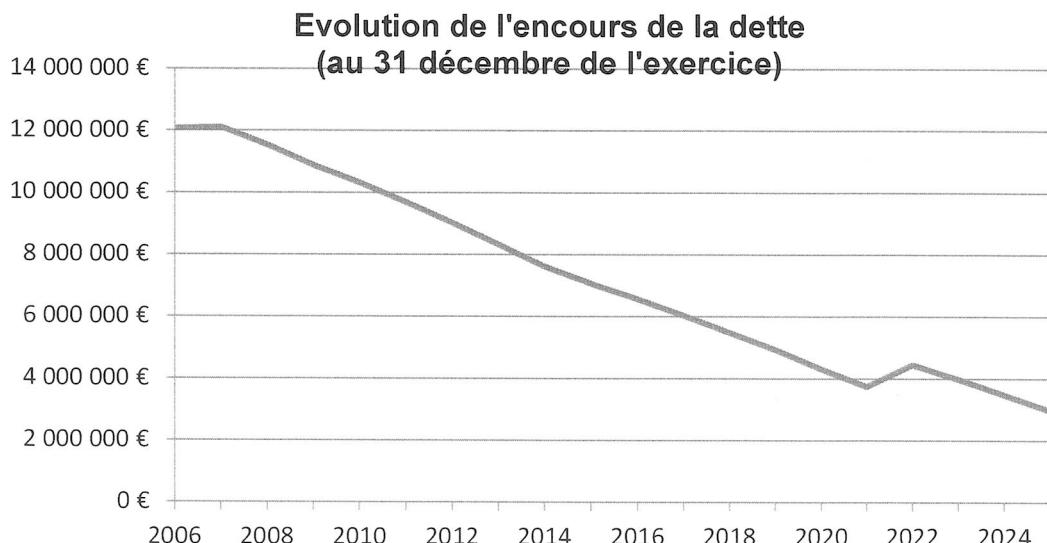
Le programme de voirie 2026 concerne les chantiers suivants

Eclairage public rue de Mulhouse	181 000 €
Carrefour rue de Mulhouse - giratoire déchetterie	300 000 €
Liaison rue des Bois - rue de la Carrière	165 000 €
Rues St Marc - Champs	100 000 €
Rues Paix-Eglise-Fontaine-Tilleuls-Bain (enfouissement des réseaux)	121 000 €
rue Bellevue	300 000 €
Carrefour rue de Mulhouse - Leclerc : adaptations	100 000 €
Eclairage public rue des Peupliers + reprise Installation de Recharge pour Véhicules Electriques (IRVE)	20 000 €
Opération éclairage public	75 000 €
Extrémité rue du Jura + chemin rural vers SREG	150 000 €
Total	1 512 000 €
Crédits d'investissement disponibles au SCIN	512 000 €
Crédits d'investissement à attribuer au SCIN	1 000 000 €

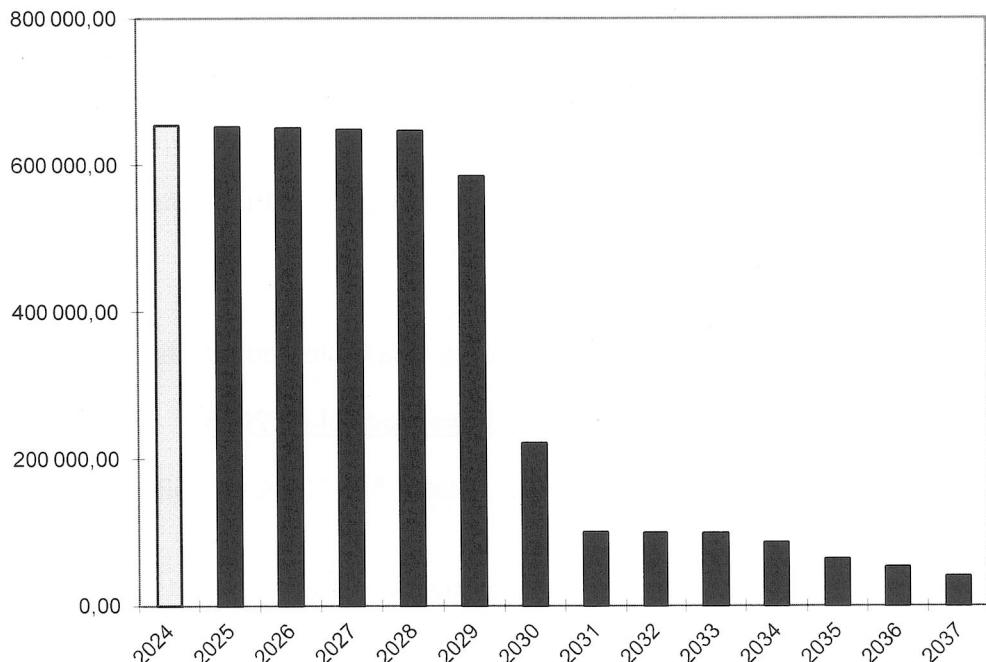
L'endettement

L'encours de la dette au 1^{er} janvier 2026 s'élève à 2 964 480 €. Il s'agit uniquement d'emprunts à taux fixe.

Comme le souligne le graphique ci-dessous, la Ville s'est désendettée de 2008 à 2021. Un 1^{er} lot d'emprunts a été contracté en 2022, soit 1.228.000 €, pour financer une 1^{ère} tranche de travaux du Programme Pluriannuel des Investissements. Depuis la diminution de l'encours de la dette se poursuit.



La dette actuelle s'éteint en 2037. Les annuités évoluent selon le graphique ci-après :



La Programmation Pluriannuelle des Investissements (PPI)

Le tableau de synthèse pour la période 2024 à 2032 est annexé à la présente (cf. ANNEXE n° 1).

Les ressources humaines

1. La structure des effectifs

Au 31 décembre 2025, la collectivité compte 174 agents (permanents et non permanents) pour 151,22 équivalents temps plein.

169 agents permanents dont 33 contractuels (10 en CDI et 23 en CDD) et 5 non permanents (1 en CDD, 3 PEC et 1 apprenti).

Les emplois permanents sont répartis comme suit :

- Le secteur administratif compte 40 emplois pourvus : 10 agents de catégorie A (dont 3 en CDI et 1 en détachement de l'Etat), 10 agents de catégorie B (dont 1 en CDD) et 20 agents de catégorie C (dont 1 en CDD).
- Le secteur technique compte 112 emplois pourvus dont 52 à TNC et 21 faisant fonction d'ATSEM : 1 agent de catégorie A, 3 de catégorie B et 108 de catégorie C (dont 3 en CDI et 20 en CDD).
- Le secteur social compte 2 emplois à TNC pourvus (Cadre d'emplois des ATSEM),

- Le secteur culturel/patrimoine compte 4 agents dont 1 agent de catégorie B en CDI, 3 agents de catégorie C en CDI à TNC.
- Le secteur animation compte 4 agents de catégorie C
- Le service de police municipale compte 7 agents : 1 agent de catégorie B et 6 agents de catégorie C.

Les emplois non permanents sont répartis comme suit :

- 1 Collaborateur de Cabinet
- 3 contrats aidés « Parcours Emploi Compétences » (PEC) dans la filière technique (entretien des locaux)
- 1 apprenti électricien au CTM

Par ailleurs, 3 vacataires sont missionnés pour la distribution du bulletin municipal.

2. Les dépenses de personnel en 2025

Elles se sont élevées à 7.472.627 € en 2025 après 7.586.724 € en 2024 et 7.312.180,88 € en 2023, (cf. ANNEXE n° 2).

La commune n'a pas accueilli d'emplois saisonniers en 2025.

Le régime indemnitaire mis en place en septembre 2017 a représenté 539.305,49 € en 2025 pour l'IFSE (565.754,22 € en 2024, 525.555,19 € en 2023) pour 178 agents et 111.429,21 € pour le CIA (105.604,78 € en 2024, 89.068,19 € en 2023) versé à 162 agents.

La filière Police Municipale bénéficie d'un nouveau régime indemnitaire (ISFE) depuis le 1^{er} janvier 2025 représentant un montant annuel de 69.071,75 € pour 2025 et la prime d'intéressement à la performance collective n'a pas été versée en 2025.

En 2025, la participation de l'employeur à la protection sociale s'est élevée à 26.740 € pour la complémentaire santé (pour 107 agents) et 51.309,09 € pour la prévoyance (160 agents) soit un total de 78.049,09 €.

Au courant de l'année 2025, 23 agents ont quitté la collectivité : 9 retraites (dont 3 en invalidité), 1 démission, 4 mutations, 3 détachements hors de la collectivité (FPE, FPH et auprès d'un député), 1 licenciement pour inaptitude physique, 1 décès, 1 rupture conventionnelle et 3 agents ont été radiés à l'issue d'une disponibilité pour convenances personnelles (fin de la période maximale de 5 ans).

10 agents contractuels ont été stagiaires en catégorie C, 8 dans la filière technique (3 au CTM, 3 au service entretien, 1 au service des sports et 1 agent faisant fonction d'ATSEM) et 2 dans la filière administrative.

1 recrutement par voie de mutation, 25 recrutements en qualité de contractuel au cours de l'année dans différents services de la Ville dont 7 ont quitté la collectivité et 2 ont été stagiaires à l'issue du contrat.

5.251,25 heures supplémentaires ont été payées en 2025 à 64 agents pour un montant brut de 81.007,15 € (21.593,85 € de moins qu'en 2024, année électorale).

Le versement de la GIPA (Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat) est suspendu depuis 2024.

44 agents ont perçu la NBI (Nouvelle Bonification Indiciaire) en 2025 :

Nombre d'agents	Nombre de Points Mensuel	Motif
1	35	Emploi fonctionnel de DGS
10	25	Encadrement d'un service administratif
1	20	Maître d'apprentissage
9	15	Encadrement de proximité (technique et PM) – Fonction de Régisseur
23	10	Accueil du public

7.690 points ont ainsi été attribués en 2025 pour une valeur de 35.694,99 €.

5 agents ont bénéficié d'un logement de fonction représentant globalement un avantage en nature estimé à 15.601,60 €.

Résidence les Glycines	3 562,40
Logement Le Trèfle	2 020,80
Logement Ecole Maternelle Centre	881,40
Logement Cité des Sports	5 445,20
Logement Ecole Primaire Centre	3 691,80
	15 601,60

3. Les prévisions 2026

L'exercice 2026 sera marqué par les évolutions suivantes :

- Augmentation de la participation employeur à la prévoyance : 35 € mensuels à compter du 01/01/2026 au lieu de 30 €
- 2 départs à la retraite prévus en 2026 (1 en janvier, 1 en août)
- 3 départs d'agents annoncés en février et mars 2026 (1 mutation et 2 disponibilités pour convenances personnelles)
- 2 recrutements par voie de mutation au 1^{er} mars 2026 à la police municipale en remplacement d'agents partis en mutation
- Pour les agents titulaires affiliés à l'IRCANTEC et les agents contractuels :
 - Instauration du forfait social au taux de 8 % (cotisation employeur) sur la participation à la prévoyance
 - Augmentation du taux patronal Accident de Travail (3.16 % au lieu de 2.16 % en 2025)
 - Augmentation de la part patronale Urssaf Vieillesse (2.11 % au lieu de 2.02 % en 2025)
 - Augmentation de la part patronale IRCANTEC (Tranche A = 4.27 % au lieu de 4.20 % et Tranche B = 12.75 % au lieu de 12.55 %)

- Augmentation de la part salariale IRCANTEC (Tranche A = 2.84 % au lieu de 2.80 %, Tranche B = 7.06 % au lieu de 6.95 %)
- Augmentation de la part patronale CNRACL et pension de détachement (37.65 % au lieu de 34.65 %)
- Augmentation du SMIC horaire qui passe à 12.02 € au lieu de 11.88 €
- Mise en œuvre de l'indemnité différentielle suite à l'augmentation du SMIC : 34 agents concernés en janvier pour un montant total de 277.77 €.

L'exercice sera également marqué par la poursuite de l'effort sur le régime indemnitaire des agents entrepris en 2022 et qui a vocation à s'étendre sur plusieurs exercices. Il concerne tant l'IFSE que le CIA, sous réserve des aléas de gestion propres au budget Ressources Humaines.

4. La durée effective du travail dans la commune

La loi de transformation de la fonction publique territoriale du 06 août 2019 a mis fin aux régimes dérogatoires qui avaient perduré après la mise en œuvre de la réforme des 35 heures.

Dès lors, le conseil municipal a mis fin, dès le 1^{er} janvier 2022, aux jours de congés extra-légaux, au nombre de cinq, dont bénéficiait le personnel.

Cette refonte a également été l'occasion d'attribuer deux jours de pénibilité aux agents suivants : ATSEM, Agents d'entretien, Policiers municipaux, Agents techniques du Centre Technique Municipal et Concierges du service des sports.

Le temps de travail est par ailleurs porté à 35H30 pour les professions suivantes : Agents du CTM, Policiers municipaux et Concierges sports, avec 3 jours d'ARTT par an.

Le Conseil Municipal donne acte au Maire du débat qu'elle a présidé.

=====

Délibéré comme dessus

Pour extrait conforme
RIXHEIM, le 17 février 2026

Le Maire,

Rachel BAECHTEL

La Secrétaire de séance,

Barbara HERBAUT

Voies et délais de recours

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Publié sur le site Internet de la commune de Rixheim le 17 FEV. 2026

Ville de RIXHEIM - Programme Pluriannuel des Investissements (PPI) - Période 2022 à 2032

FONCTIONNEMENT

Comptes	CFU 2024	CFU 2025	Budget 2026	Budget 2027	Budget 2028	Budget 2029	Budget 2030	Budget 2031	Budget 2032
RECETTES									
013 - Atténuations de charges	121 675	140 155	132 500	132 500	132 500	132 500	132 500	132 500	132 500
70 - Produits serv. domaine et ventes diverses	1 077 551	1 178 278	1 094 400	1 116 300	1 138 600	1 161 400	1 184 600	1 208 300	1 232 500
73 - Impôts et taxes	13 928 993	14 051 535	13 954 400	14 093 900	14 234 800	14 377 100	14 520 900	14 666 100	14 812 800
74 - Dotations, subventions et participations	1 224 678	992 458	882 100	873 300	864 600	856 000	847 400	838 900	830 500
75 - Autres produits de gestion courante	563 037	486 705	470 185	479 600	489 200	499 000	509 000	519 200	529 600
002 - excédent de la section de fonctionnement			163 790						
042 opération de transfert entre section	33 275	100 349	145 000						
TOTAL recettes de fct	16 967 039	16 966 571	16 842 375	16 695 600	16 859 700	17 026 000	17 194 400	17 365 000	17 537 900
DEPENSES									
011 - Charges à caractère général	3 090 550	2 974 755	3 400 000	3 400 000	3 450 000	3 500 000	3 550 000	3 600 000	3 650 000
012 - Charges de personnel et frais assimilés	7 586 724	7 472 627	8 015 000	8 115 000	8 215 000	8 315 000	8 415 000	8 515 000	8 615 000
65 - Autres charges de gestion courante	3 186 178	3 219 170	3 274 650	3 365 100	3 457 400	3 551 500	3 647 500	3 745 500	3 845 400
66 - charges financières	153 071	129 478	118 400	100 000	70 000	50 000	25 000	15 000	7 500
67 + 68 - Charges exceptionnelles	4 804	124 594	13 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
dotation aux amortissements	503 650	461 969	480 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000
739 - Revers, & restitutions si/impôts et taxes	343 702	420 183	356 500	360 100	363 700	367 300	371 000	374 700	378 400
TOTAL dépenses de fct	14 868 679	14 802 780	15 657 550	15 850 200	16 066 100	16 293 800	16 518 500	16 760 200	17 006 300
RESULTATS FCT	2 098 360	2 163 791	1 184 825	845 400	793 600	732 200	675 900	604 800	531 600
resultat de clôture	2 098 360	2 163 791							
INVESTISSEMENT									
Comptes	CFU 2024	CFU 2025	Budget 2026	Budget 2027	Budget 2028	Budget 2029	Budget 2030	Budget 2031	Budget 2032
RECETTES									
résultat antérieur reporté	4 654 433	4 859 785	3 355 481	2 500 000	2 500 000	2 500 000	2 500 000	2 500 000	2 500 000
1068 - excédent du fonctionnement capitalisé	2 935 617	2 098 358	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
10 - Dotations, fonds divers & réserves	366 000	547 915	795 000	800 000	800 000	800 000	800 000	800 000	800 000
13 - Subventions d'investissement	1 656 000	2 169 996	1 890 000	600 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000
épargne net et divers			331 544	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000
16 - Nouveaux emprunts									
RECETTES d'INVESTISSEMENT REALISEES	5 502 479	5 316 218	8 372 025	6 100 000	6 000 000				
DEPENSES									
INVESTISSEMENTS DEPENSES RECURRENTES									
Autres immobilisations	882 900	818 792	1 115 025	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000
Réfection de la voirie + EP (travaux SCIN)	0	1 039 100	1 000 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000
Travaux urgents, imprévus, sécurité, accessibilité, chauffage, économies d'énergie		100 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000
Acquisitions foncières	213 000	386 922	207 000	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000
TOTAL	1 095 900	2 244 814	2 422 025	1 350 000					
INVESTISSEMENTS EN COURS									
Commanderie - Rénovation du bâtiment (façades, toiture)	1 298 323	1 241 135	800 000	900 000	900 000	900 000	900 000	900 000	900 000
Création de la Maison de la Musique	76 740	472 341	2 850 000	1 600 000					
Musée : Mise en sécurité des collections	136 600	0							
Vidéo-protection	208 949	165 728							
Ecole Primaire Entremont : Création d'une cour Oas	302 355	25 722							
Gymnase Saint-Jean : Rénovation	751 893	93 561							
Ecole Primaire Ile-Napoléon : Rénovation bât 1 + 2	639 587	500 000							
Forge et Place du Marché : Rénovation	199 848	1 007 657	310 000						
Périscolaire Centre			150 000	150 000					
Commanderie - Rénovation des installations techniques		93 915	900 000						
Aménagement d'un hangar, déplacement de la déchetterie communale	666	350 000	50 000						
TOTAL	3 614 295	3 506 144	5 360 000	2 650 000	900 000	900 000	900 000	900 000	900 000
INVESTISSEMENTS STADE ETUDES									
Commanderie - mise en Sécurité Incendie	8 220	10 925	190 000						
Création du Groupe Scolaire Ile-Napoléon	10 602	3 310	90 000	3 000 000	2 700 000	1 000 000			
réfection toiture atelier bois		1 716	130 000						
étanchéité maternelle Romains			50 000						
travaux de mise en sécurité des Glycines			130 000	100 000					
TOTAL	18 822	14 235	590 000	3 000 000	2 700 000	1 000 000	0	0	0
INVESTISSEMENTS STADE PROJET									
COSEC : Rénovation de l'existant et nouvelle salle					400 000	3 400 000	3 400 000	3 400 000	3 000 000
Aménagement du site de l'actuel Ecole de Musique							350 000	2 000 000	2 500 000
TOTAL	0	0	0	0	400 000	3 400 000	3 750 000	5 400 000	5 500 000
INVESTISSEMENTS NON CHIFFRES									
Rénovation complète du 2e étage de l'HDV (600 m2)									
Musée : Musée - Réfection des 1er et 2ème étages									
Rénovation du presbytère St-Léger									
consolidation du bâtiment annexe Manufacture									
Groupe scolaire du Centre									
Groupe scolaire des Romains (bâtiments)									
rénovation de la villa Manufacture									
DÉPENSES d'INVESTISSEMENT TOTALES	5 297 126	6 820 521	8 372 025	7 000 000	5 350 000	6 650 000	6 000 000	7 650 000	7 750 000
RESULTAT	205 353	-1 504 303		0	-900 000	650 000	-650 000	0	-1 650 000
OO1	4 654 433	4 859 785							
RESULTAT de CLOTURE INVESTISSEMENT	4 859 786,00	3 355 482							
RESULTAT CLOTURE GENERAL	6 958 146,00	5 519 273							

VILLE DE RIXHEIM - ROB 2026 - ANNEXE n° 2 - Charges de personnel de 2021 à 2025

Article	2021	2022	2023	2024	2025
6218 Autre personnel extérieur	85 528,66	83 240,32	87 964,87	101 507,79	110 780,07
6331 Versement de transport	76 811,07	78 946,85	81 956,74	84 086,72	80 973,04
6332 Cotisations versées au F.N.A.L.	19 203,38	19 737,41	20 489,32	21 021,28	20 242,48
6336 Cot.ctre nat., ctre gest.de la fct. pub.	83 430,47	87 414,50	94 879,89	96 322,21	92 433,33
6338 Autres impôts, taxes, vers. ass. s/rému.	11 522,19	11 841,47	12 290,84	12 612,05	12 145,44
64111 Rémunération principale	3 085 980,17	3 126 940,28	3 214 223,66	3 282 776,34	3 108 885,47
64112 + 64113 NBI, suppl. familial de trait. et indem. de résid.	103 828,10	109 196,83	108 338,27	109 065,29	104 991,28
64114 Personnel titulaire - Indemnité inflation		11 300,01	0,00	0,00	0,00
64118 Autres indemnités	956 231,59	1 025 143,52	1 035 393,70	1 118 299,48	1 106 054,18
64131 Personnel non titulaire -Rémunération	431 662,77	505 062,36	668 142,68	673 158,42	681 541,61
64132 Personnel non titulaire - SFT, indemnité résidence		10 504,16	11 859,50	8 284,19	14 651,62
64134 Personnel non titulaire - Indemnité inflation		1 300,00	0,00	0,00	0,00
6414 Pers. rémunéré vacation - rémunérations		23 059,54	14 617,84	6 313,00	6 346,25
64164 Emplois aidés - indemnité inflation		700,00	0,00	0,00	0,00
64168 Autres emplois d'insertion	129 800,03	143 217,97	27 762,13	88 546,48	102 926,13
6417 Rémunération des apprentis			3 297,46	9 828,45	2 196,00
6451 Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	731 918,59	755 328,32	833 178,06	826 803,28	818 763,69
6453 Cotisations aux caisses de retraite	869 629,57	886 312,98	904 757,76	946 282,92	990 430,00
6454 Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	22 861,08	27 635,84	29 527,47	31 810,86	31 704,63
6455 Cotisations pour assurance du personnel	62 740,12	56 478,99	59 653,03	60 815,24	61 709,06
6456 Versement au F.N.C. supplément familial	6 246,00	6 038,00	3 739,00	1 061,00	2 600,00
6457 Cotisations sociales liées à l'apprentissage			0,00	0,00	0,00
6458 Cotisations aux autres org. sociaux	10 194,59	10 342,77	10 492,75	10 516,23	82 881,89
6472 Prestations familiales directes			0,00	0,00	0,00
64731 Allocations de chômage versées direct.	18 735,71		0,00	0,00	4 487,84
6475 Médecine du travail, pharmacie	2 988,60	20 004,00	22 981,00	23 017,40	27 601,00
6478 Autres charges sociales diverses	59 425,97	62 410,07	65 000,84	72 833,01	6 440,64
6488 Autres charges du personnel	1 531,43	1 427,53	1 634,07	1 762,64	1 842,34
TOTAUX	6 770 270,09	7 063 583,72	7 312 180,88	7 586 724,28	7 472 627,99

VILLE DE RIXHEIM - ROB 2026 - Annexe n° 3 - HEURES SUPPLEMENTAIRES 2025

HEURES SUPPLEMENTAIRES 2025

	JAN.	FEV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOUT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.	TOTAL par tâches
Distri.B.M.	614,57 €		614,16 €	832,62 €		635,23 €	635,23 €		1 074,63 €	656,96 €		675,74 €	5 739,14 €
Déneigement													0,00 €
Police municipale	3 199,06 €				506,92 €	1 534,58 €	2 632,20 €	1 188,17 €		125,30 €	663,00 €	639,92 €	10 489,15 €
Conciergerie HDV	737,86 €	719,43 €	454,21 €	496,54 €	606,97 €	696,65 €	821,68 €	685,70 €	747,56 €	666,09 €	713,88 €	674,78 €	8 021,35 €
Doisiger							1 989,04 €						1 989,04 €
Conciergerie Sports	507,52 €	430,58 €	145,35 €	189,83 €	537,52 €	1 044,20 €	231,38 €	1 846,06 €	730,04 €	303,70 €	260,88 €	483,78 €	6 710,84 €
Elections													0,00 €
Médiévales													0,00 €
Ménage	3 281,49 €	1 981,21 €	1 926,45 €	3 343,92 €	1 760,78 €	2 526,76 €	3 021,38 €	1 376,20 €	1 822,88 €	4 423,72 €	2 838,50 €	3 059,71 €	31 363,00 €
HC Musée	562,65 €	635,43 €	582,25 €	308,85 €	218,34 €	391,90 €	750,20 €	650,36 €	616,77 €	584,11 €	615,84 €	484,27 €	6 400,97 €
Concierge Gycines	11,57 €	23,15 €	23,52 €	7,72 €			50,15 €	15,43 €	124,73 €	38,58 €	42,44 €	46,30 €	383,59 €
HS Animation jeunesse		30,40 €				91,20 €		38,00 €	90,23 €	902,25 €	1 263,15 €	302,60 €	2 717,83 €
Recensement			754,67 €										754,67 €
HS Services Technique/Administratif							474,69 €	296,57 €	553,84 €	135,99 €	189,36 €	11,86 €	201,88 €
Départ - Congés ou HS payés				4 126,81 €				387,97 €	58,60 €				4 573,38 €
TOTAL PAR MOIS													TOTAL ANNEE
TOTAL	8 914,72 €	3 820,20 €	8 627,42 €	5 179,48 €	3 721,73 €	7 304,01 €	10 815,80 €	6 412,36 €	5 342,83 €	7 890,07 €	6 409,55 €	6 568,98 €	81 007,15 €

* VACATIONS 2025

	JAN.	FEV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOUT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.	TOTAL par tâches
Vacations Distri. Bulletin municipal	609,00 €		609,00 €	830,50 €		609,00 €	609,00 €		829,95 €	608,65 €		608,65 €	5 313,75 €
Recensement (+ utilisation véhicule perso)			880,50 €										880,50 €
Interventions ponctuelles (WINDHOLTZ)			152,00 €										152,00 €
TOTAL PAR MOIS													TOTAL ANNEE
TOTAL	609,00 €	0,00 €	1 641,50 €	830,50 €	0,00 €	609,00 €	609,00 €	0,00 €	829,95 €	608,65 €	0,00 €	608,65 €	6 346,25 €